

L'officialisation des variétés berbères en Algérie Le travail sur la langue

**Manaa Gaouaou
Charge de cours
Département de français
Faculté de lettres et des sciences humaines
Université de Batna**

RÉSUMÉ

La constitutionnalisation de la langue amazighe va permettre son introduction dans les systèmes d'enseignement et de la communication.

L'élaboration d'une grammaire générale et l'accumulation des connaissances sur les variantes dialectales pour faire des langues parlées dans nos régions, un sujet de recherche scientifique devraient permettre d'entamer un travail sur la langue.

ABSTRACT

The constitutionality of the Amazighe language gorges it ahead to be well introduced in the systems of communication and teaching.

The elaboration of a general grammar and the accumulating of knowledges on various dialects to enhance locally spoken languages is a good research topic that would allow to broach a work on language.

INTRODUCTION

TAMAZIGHT – LANGUE NATIONALE.

Le mardi 12 mars 2002, le Président de la République Algérienne Démocratique et populaire, Abdelaziz Bouteflika, a dans le discours prononcé à la nation, consacré constitutionnellement Tamazight comme langue nationale. On retiendra de son discours le passage suivant : **« La langue amazighe est reconnue constitutionnellement comme langue nationale sans qu'un référendum soit nécessaire. »**

L'amendement constitutionnel survenu le 8 avril 2002 consacre définitivement cette reconnaissance de Tamazight.

C'est la consécration d'un long combat des berbérophones et c'est aussi le début d'un long travail sur la langue.

LE TAMAZIGHT DANS L'ENSEMBLE BERBEROPHONE.

Le terme « tamazight » est employé en Algérie pour désigner tous les parlers amazighs, ce dernier terme étant l'équivalent utilisé par les occidentaux et valable à la fois pour la langue et ceux qui la parlent (le berbère - un berbère). Les berbères se désignent eux-mêmes comme étant ceux qui parlent le tamazight.

Le terme « parler » est employé pour désigner une unité sociolinguistique dont l'extension correspondrait à l'emploi de spécificités morpho-syntaxiques et/ou lexicales.

L'ensemble des « parlers » constitue la « langue ».

Le chaoui, le kabyle, le mozabite ... sont des parlers berbères. Ils sont tous apparentés par leur structure profonde morpho-syntaxique. Ils sont regroupés sous l'appellation de « langue berbère »-unité du groupe linguistique chamito-sémitique dont la classification (établie par M. Cohen dès 1920 et amplement confirmée par les travaux de D.

Cohen).¹

Ces spécificités permettent de déterminer les groupes berbérophones répartis autour du Sahara et en Afrique du Nord.

Nous intéresserons à l'Algérie où l'on distingue plusieurs parlers :

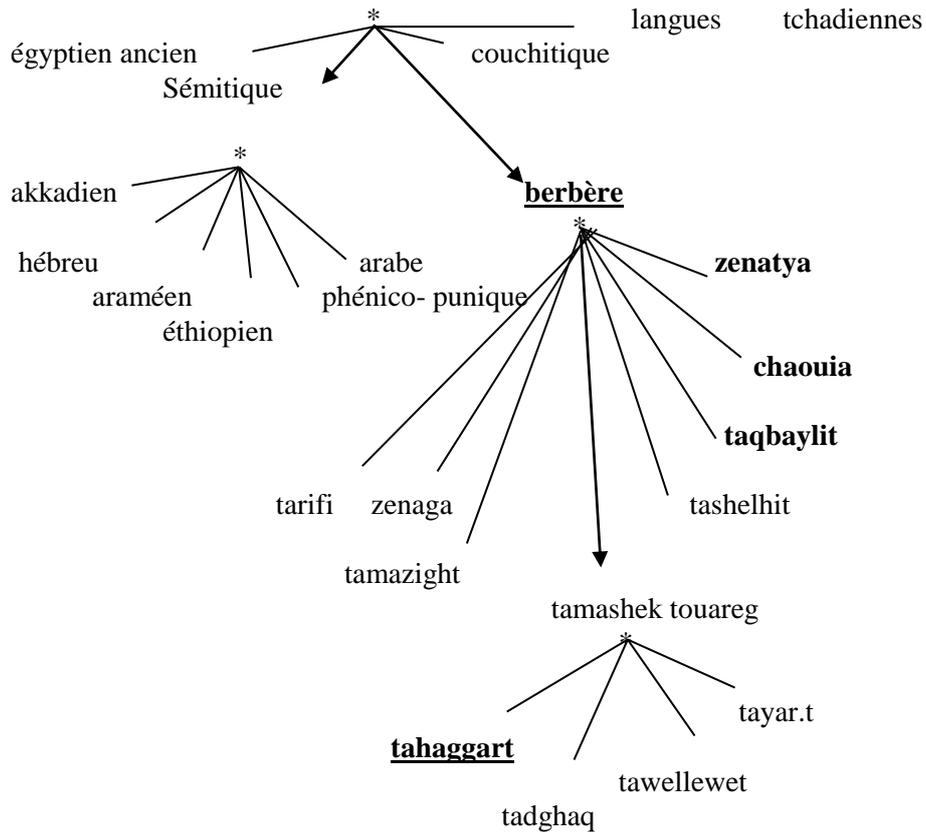
- taqbaylit (kabyle) au nord (Grande Kabylie, Petite Kabylie)
- zénatya (teggargrent) au sud (M'Zab et Ouargla)
- chaouia (chaoui) à l'est (Aurès)
- tahaggart (targui) extrême sud (Hoggar).

Cette population berbérophone était évaluée à 34 % de la population totale de l'Algérie à cette époque,² selon A. Basset 1924.

On estime aujourd'hui cette même population entre 25 à 30 % de l'ensemble.

¹ In « La grande invention de l'écriture et son évolution ». Paris, Klincksiek. 1958

² In « La langue berbère » London, New-York, Toronto, Oxford – University press. 72 p, 1932

Tableau: Langues chamito – sémitiques**LE TRAVAIL SUR LA LANGUE.****Quelle (s) langue (s) berbère (s) ?**

Les berbérisants, les chercheurs intéressés par ce domaine, les spécialistes des sciences du langage, les linguistes auront dans les prochains jours à s'occuper de cette langue ciblée par le discours présidentiel.

Ils auront à réfléchir sur les problèmes de planification linguistique et dans une première phase de la standardisation de la langue et à proposer des solutions que les politiciens ne possèdent pas :

- le passage d'une langue orale à une langue écrite,
- un alphabet qui reste à choisir,
- des moyens matériels et humains à mobiliser,
- un travail de traduction,
- une recherche sur la néologie...etc.

La constitutionnalisation du berbère autorise le passage par l'écrit après sa standardisation.

En effet, la maîtrise de l'écrit est une condition nécessaire voire absolue non seulement du développement de la langue et de la culture berbères, mais aussi de leur survie.

La société algérienne n'est plus la même. Celle qui supportait l'oralité traditionnelle s'effondre sous nos yeux. Les communautés qui la portaient implorent parce que les lois les régissant depuis toujours sont dépassées et les chaînes de transmission se rompent. Les jeunes d'aujourd'hui se désintéressent de leur langue maternelle et de leur culture qui disparaîtront inexorablement.

L'école algérienne enseigne et valorise d'autres langues, donc d'autres références et valeurs. Par ce travail, elle accentue le processus de marginalisation, de régression, et surtout de folklorisation.

L'occasion est offerte aux populations berbérophones de relancer la scolarisation en berbère de leurs enfants pour le maintenir et le développer grâce à la diffusion lorsqu'il sera écrit. Sans plus tarder, les nombreuses questions relevant de la linguistique appliquée, de la planification, de la normalisation devront être prise en charge par les chercheurs berbérisants car il faut s'occuper d'un outil trop longtemps disqualifié, à savoir une langue non normalisée (non écrite, non scientifique).

La langue berbère a été depuis toujours fragmentée en une multitude de dialectes mais cela ne fait que nous rappeler que la diversité et la variation sont une donnée inhérente à toute communauté linguistique et même à tout système linguistique.

De nos jours, la sociolinguistique a complètement remis en cause la vision structuraliste classique du système linguistique homogène et cohérent en toutes ses parties. L'idée d'une langue identique à elle-même sur tout le territoire et chez tous ses locuteurs est une illusion, le produit d'une histoire socioculturelle précise : elle ne correspond jamais à la réalité objective des pratiques linguistiques observées.

A travers le monde, on observe que les langues fonctionnent, très bien et partout, avec de grandes latitudes de variation.

En Algérie, il s'agit de « normaliser », « sélectionner », « privilégier » telle forme ou telle autre, d'ailleurs on ne peut y échapper dès que l'on s'engage dans le processus de passage à l'écrit. Il ne faut pas songer à produire autant d'instruments pédagogiques qu'il y a de parlers locaux.

Il n'est pas question de créer un monstre normatif - « un berbère

classique »-, qui restera éloigné de tous les usages réels, sous prétexte qu'il nous faut à tout prix une langue unifiée.

Dans un premier temps, le travail de base doit rester la forme régionale effective (kabyle, chaoui, mozabite, targui ...)

A partir de cette première étude, il faut enclencher un processus de normalisation convergente. Les spécialistes des différents dialectes auront à les rapprocher, à les comparer et cela est relativement aisé dans certains secteurs :

- Même système grammatical.
- Une graphie usuelle qui peut être commune à tous les dialectes.
- Les usages dominants actuels, à base latine ou arabe, sont l'exemple d'une notation de tendance « pan-berbère », acceptable pour la quasi-totalité du domaine berbère et sans distorsion par rapport aux données d'aucun dialecte.
- Au niveau lexical, il est possible que les néologismes (terminologies modernes, scientifiques et techniques) soient communs à l'ensemble du domaine.
- Toujours dans le domaine lexical, il est judicieux de revenir à chaque fois à l'unité la plus usitée et la généraliser. On se gardera de ne privilégier ni le code « A » ni le code « B », mais le plus fort. On ira vers la convergence.

Il ne s'agit pas de retrouver le berbère fondamental, ni d'imposer une norme coercitive fermée mais plutôt s'inscrire dans un cadre plus vaste où une certaine marge sera laissée aux innovations et au choix sur le plan de la morpho-syntaxe et du lexique.

S'il y a des variations et il y en aura toujours, elles seront intégrées dans la norme obtenue par consensus et offertes à l'enseignant et aux élèves.

En effet, les variations ne seront jamais un obstacle parce que les locuteurs auront à leur disposition différents registres d'où ils puiseront à volonté pour parler ou écrire.

En termes de données linguistiques strictes, le domaine berbère possède des potentialités d'évolution multiple : l'unité structurale et lexicale est suffisamment marquée pour que l'on envisage une langue standard unique.³ Les deux études insistent plutôt sur les convergences des deux codes auxquels pourraient s'ajouter le teggargrent du M'zab et de Ouargla (ce qui représente plus de 90 % de la totalité des locuteurs berbérophones). Il y a bien une langue berbère, au sens de « norme instituée » si les berbérophones décident de s'entendre et s'en donner les instruments maintenant que l'état algérien reconnaît officiellement cette langue.⁴

Les moyens seront dégagés, il appartient maintenant aux spécialistes de relever le défi et de faire un travail sur la langue berbère.

³ .Voir les travaux de R. Kahlouche. « Le berbère – kabyle au contact du français et de l'arabe. Etude linguistique et historique ». Thèse de doctorat d'état. Université d'Alger.1992.

Ainsi que les travaux se situant dans la même perspective de G. Manaa de l'Université de Batna : « Mutations du berbère (chaoui) au contact de l'arabe et du français dans les Aurès, Algérie ». Etude morpho-syntaxique et lexicale. (En préparation.) 2001

⁴ Déclaration solennelle du Président de la République devant les représentants de la nation le 12 mars 2002.

Comment normaliser le tamazight ?

La situation du berbère est assez délicate. Trop longtemps marginalisé, n'ayant bénéficié d'aucun soutien des différents pouvoirs en place depuis l'indépendance, il a toujours vécu dans l'oralité.

Maintenant qu'il est reconnu sous un nouveau statut, l'implication des institutions comme le H.C.A (Haut Commissariat à l'Amazighité), le Ministère de l'Education Nationale, la Présidence avec leurs moyens humains et matériels, son pouvoir de légitimation et d'intervention directe dans le social est plus que souhaitable.

La prise en charge de ce patrimoine linguistique est une nécessité du gouvernement en place avec l'aide des chercheurs, des spécialistes dans le domaine berbérophone. Pendant longtemps, l'un des principaux obstacles à une harmonisation du travail linguistique à l'échelle du pays a été d'ordre humain.

Si en Kabylie où les la plupart des travaux de recherche et ils sont les plus nombreux dans le domaine berbère, les chercheurs et surtout les militants de la cause berbère ainsi que les universitaires se connaissent et travaillent souvent ensemble en étroite collaboration, il en est autrement à travers le reste de l'Algérie. L'écrasante majorité des thèses de recherche réalisées aussi par les nationaux que les étrangers ont été faites sur le domaine kabyle.

L'intervention sur le dialecte kabyle a été rendu plus facile et le travail sur la langue a été rendu plus possible grâce aux rôles joués par certaines personnalités de la région,⁵ mais aussi l'impact

⁵ . Nous citerons : M. Mammeri, S. Chaker, H. Cheradi, M.A Haddadou, S. Boulifa, R. Kahlouche,

et les capacités de diffusion de la chanson berbère,⁶ circulation de l'écrit, grammaire kabyle, dictionnaire bilingue kabyle/français édité et diffusé à grande échelle, rôle actif de nombreuses associations : M.C.B, Tafsut...

Ailleurs qu'en Kabylie, les élites berbérisantes sont de formation très récente et les échanges tant en Algérie qu'avec le reste du Maghreb ne sont pas facilités. En fait il n'y a pas du tout de contact entre les spécialistes des différents dialectes du berbère : c'est comme une évolution séparée ou parallèle.

Aujourd'hui, l'évolution dans différents domaines du berbère se confirme à travers les articles et les publications initiées par les berbérophones kabyles, marocains, touaregs et depuis peu par les chaouis. C'est un espace intellectuel et scientifique berbère transnational qui se constitue. Il lui appartient d'aborder de manière efficace et coordonnée les questions de planification linguistique à l'échelle pan-berbère.

En effet, la langue berbère est une, mais sa diversité linguistique et sociolinguistique impose que l'on intègre la variation dans la définition d'une norme assez fluide pour ne pas marginaliser l'une ou l'autre composante.

Il ne s'agit pas de construire une norme artificielle ; pour le berbère, il est préférable d'enclencher un processus de normalisation convergente à partir des dialectes effectifs :

- graphies usuelles identiques,

A. Dourari, D. Morsly...

⁶ . Idir, Takfarinas, Matoub Lounes, Agraw pour les chanteurs kabyles.

- élimination progressive des particularités phonétiques dialectales infra phonémiques dans la notation usuelle,
- néologie commune...

Les solutions concurrentes : lexique et graphie peuvent être acceptées et expérimentées ensuite intégrées dans la compétence sociolinguistique des berbérophones.

Perspectives de recherche.

Après tant d'années de tâtonnement et compte tenu de l'importance du problème (reconnaissance officielle et nouveau statut de tamazight), il est temps d'aborder cette question de façon normative et d'envisager des perspectives de recherche dans ce domaine. Nous proposons quelques pistes de travail sur la langue berbère.

- Au niveau national : des études similaires plus approfondies seront très utiles pour chacune des principales variétés du berbère qui, par leur diversité, constituent une richesse du patrimoine national.
- On pourrait suggérer la création de cinq grands groupes de travail qui auraient pour tâche de rassembler et de synthétiser les documents oraux et visuels dans l'optique de préparer une véritable banque de données.
- Celle-ci serait susceptible, à court et à moyen terme, de permettre la mise au point progressive de manuels élémentaires d'enseignement (lexiques, grammaires, livres de lecture, dictionnaires...)

- La première phase consisterait à collecter les documents oraux et à créer parallèlement des structures qui permettraient de les traiter.
- Ceci implique dans une dernière phase, la formation de personnes compétentes et intéressées, dans différentes disciplines.

Les différents groupes ne seraient performants, efficaces que s'ils étaient constitués de personnes de formations diverses et effectivement motivées.

Les travaux de ces groupes seraient une contribution effective à la recherche et un apport réel pour l'enseignement. Les résultats obtenus permettraient de faciliter :

- la compréhension courante - la pratique-la lecture,
- la connaissance des règles de l'écriture officielle,
- la maîtrise et l'analyse des structures grammaticales,
- l'étude systématique des différents genres d'expression (tradition, littérature orale, théâtre populaire...)

C'est ce type de recherche qui permettrait aux jeunes générations :

- d'exprimer leur pensée de façon originelle,
- de leur assurer une meilleure intégration aux réalités nationales,

- d'assurer une meilleure aptitude à la communication entre les différentes générations.

Il semble utile que l'enfant ait la maîtrise de sa langue maternelle au départ, dans une seconde phase, il serait souhaitable qu'on lui permette d'acquérir une voire plusieurs langues de grande diffusion.

La maîtrise de la langue originelle rendrait plus aisée l'acquisition de la seconde en s'appuyant sur leurs interférences.

Face à la réalité incontestable du bilinguisme de fait et même de plurilinguisme, il est important d'examiner en profondeur les problèmes pédagogiques résultant de la coexistence des langues en contact née d'un processus historique international irréversible.

Le retour aux sources ne doit pas être un verbiage sentimental, un chauvinisme outré, ni un frein qui favoriserait une forme d'obscurantisme. Il doit être une réalité dont la concrétisation ne saurait se satisfaire de simples déclarations d'intention des uns et de politique de circonstance des autres.

Les problèmes sont complexes car il n'est pas facile de mettre en place des structures chargées de l'aménagement linguistique dans lequel s'inscrit cette délicate opération.

En effet, trois principaux problèmes vont se poser sur le plan scientifique et technique :

- l'étude et le classement des variations linguistiques kabyle, chaouie, mozabite, terguie, etc...., selon leur extension dans la communauté, sans perdre de vue leur facilité ou difficulté d'accès ;

- comment réduire les différentes variations pour assurer l'efficacité communicative tout en laissant des latitudes nécessaires à la créativité ?
- élaborer des normes encadrant les usagers des différentes variations ou les modes d'expression existants, en tenant compte des valeurs symboliques les plus partagées.

De telles questions ont, de toute évidence, des répercussions sur les systèmes d'éducation, car sans motivation sincère des gouvernants et sans l'adhésion du peuple, aucune politique linguistique ne peut réussir.

En fait, le destin d'une langue est de subir les lois inéluctables de l'évolution.

Bibliographie

- Basset . A 1932 « **La langue berbère.** » University press, 72 pages.
- Chaker.S 1990« **Imazighen Ass-a.** »Berbères dans le Maghreb contemporain.
Ed. Bouchène Alger.
- Cohen . D 1958 « **La grande invention de l'écriture.** » Kleincksiek, Paris.
- Haïchour. B 1992 « **La recherche linguistique en tamazight est-elle possible ?** ».Dialectologie berbère. Article paru sur le quotidien El-moudjahed.
- Kahlouche . R 1992 « **Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français. Etude socio- historique et linguistique.** » Thèse de doctorat d'état en linguistique. Université d'Alger.
- Manaa . G 2001 « **Mutations du berbère (chaoui) au contact de l'arabe et du français dans les Aurès, Algérie** ». Etude morpho-syntaxique et lexicale. Université de Constantine. En instance